

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

104^{ème} séance

Jeudi 26 mars 2015

PROCES-VERBAL

1. **Approbation de l'ordre du jour.**

Le Conseil d'administration approuve, *à l'unanimité*, l'ordre du jour proposé pour la séance du jeudi 26 mars 2015.

2. **Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 4 décembre 2014.**

Le Conseil d'administration approuve, *à l'unanimité*, le compte-rendu des débats de la séance du 4 décembre 2014.

3. **Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 5 février 2015.**

Le Conseil d'administration approuve, *par 18 voix pour et une abstention*, le compte-rendu des débats de la séance du 5 février 2015.

4. **Contrat d'objectifs entre l'Etat et le CNRS 2015-2018.**

Le Conseil d'administration approuve *par 13 voix pour et 6 voix contre*, le contrat d'objectifs entre l'Etat et le CNRS 2015-2018 tel que modifié à l'issue de ses débats.

5. Arrêté des comptes-sociaux, des comptes consolidés et affectation du résultat comptable 2014.

I. Comptes sociaux

En application de l'article 193 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, le Conseil d'administration délibère et arrête le compte financier. Il décide ensuite de l'affectation du résultat.

Le Conseil d'administration arrête et approuve, *à l'unanimité*, le compte financier 2014 qui fait apparaître un résultat comptable positif de 3 365 241,11 euros. Le compte « report à nouveau » présente un solde créditeur au 31 décembre 2014 de 701 519 935,34 euros.

Le Conseil d'administration décide *à l'unanimité*, d'affecter le résultat positif de 3 365 241,11 euros au compte « report à nouveau ».

II. Comptes consolidés

En application de l'article 13 de la loi n° 85-11 du 3 janvier 1985 relative aux comptes consolidés modifié par l'article 136-1 de la loi n° 2003-706 du 1er août 2003 de sécurité financière, le conseil d'administration arrête, *à l'unanimité*, les comptes consolidés du groupe CNRS, sur la base du périmètre de consolidation défini par délibération du conseil d'administration du 3 décembre 2009, à savoir :

Entités sous contrôle exclusif : CNRS éditions SA ; FIST SA.

Entités sous contrôle conjoint : la société civile Synchrotron Soleil ; Le Grand Accélérateur National d'Ions Lourds (GANIL) ; L'Observatoire Européen Gravitationnel (EGO) ; L'Institut de Radio-Astronomie Millimétrique (IRAM) ; Le Canada France Hawaï Telescope Corporation (CFHTC) ; Le Centre Européen de Recherche en Biologie et en Médecine (CERBM).

Entité sous influence notable : le GIP RENATER.

6. Budget rectificatif n°1.

Le Conseil d'administration approuve *par 16 voix pour et 3 abstentions*, le projet de budget rectificatif n°1 ayant pour effet de porter le budget de l'établissement pour 2015 à 3.736.607.107 euros hors taxes en recettes et en dépenses.

Ce montant est ventilé comme suit en dépenses :

- 3.072.866.547 euros sur le premier agrégat : activités conduites par les unités de recherche ;
- 663.740.560 euros sur les deuxième et troisième agrégats : actions communes et fonctions support.

Le plafond des dépenses de personnel limitatives est fixé à 2.125.540.150 euros.

7. Demandes de décharges de responsabilité et de remise gracieuse émises par trois agents comptables secondaires.

I- Sur le dossier de M. D.G.

Le Conseil d'administration donne **à l'unanimité**, un avis favorable à la demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse présentée par M. D.G., en qualité d'Agent comptable secondaire de la Délégation régionale Nord, Pas-de-Calais et Picardie, relative au dossier Société DMT(500,65€).

II- Sur le dossier de M. F.D.

Le Conseil d'administration donne **à l'unanimité**, un avis favorable à la demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse présentée par M. F.D., en qualité d'Agent comptable secondaire de la Délégation régionale Nord, Pas-de-Calais et Picardie, relative aux dossiers ci-après :

Jeanne AGARD : 314,66 €

Anna TIETJENS: 243,14 €

Perrine CAILLET FAUQUET : 17,94 €

Gloria GUERRERO : 245,18 €

Hakim SOFIANE : 106,72 €

François PAUWELS : 16,66 €

FRANTOUR TOURISME : 2216,44€ et 46,38 €

Rodrigo VILLANUEVA: 9 800,10 €

Isabelle VAUGIRARD: 805,10 €

III- Sur le dossier de M. V. B.

Le Conseil d'administration donne **à l'unanimité**, un avis favorable à la demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse présentée par M. V.B., en qualité d'Agent comptable secondaire de la Délégation régionale Midi-Pyrénées, relative aux dossiers ci-après :

SA Pharmacie Centrale de France : 3 516.67 €

Sereps : 18 227,04 €

Praxcell : 13 549,34 €

Pall Exekia : 1 196,00 €

8. Demande d'attribution de concession de logement.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 19 décembre 2012 fixant la liste de fonctions des établissements publics (organismes de recherche) du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche prévues à l'article R 2124-65 du Code général de la propriété des personnes publiques

pouvant ouvrir droit à l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service, le Conseil d'administration donne son accord *à l'unanimité*, pour l'attribution d'une concession de logement, à compter du 1er janvier 2015, au profit de M. F.H. en qualité d'agent d'expérimentation de l'Observatoire de Haute Provence, situé dans le département des Alpes de Haute Provence et rattaché à la Délégation Provence et Corse.

9. Nomination au comité d'audit.

Le conseil d'administration approuve *à l'unanimité*, la nomination de M. Michel MASCHI en tant que membre du comité d'audit du CNRS.

Fait à Paris, le 26 mars 2015

Le Président

Alain FUCHS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

104^{ème} Séance

Jeudi 26 mars 2015

Président de séance

M. Alain FUCHS

Sont présents :

M. Roger GENET

Mme Simone BONNAFOUS

M. Guillaume MICHALOUX

M. Pierre MUTZENHARDT

Mme Christine MUSSELIN

Mme Marie-Noëlle SEMERIA

M. Bernard DAUGERAS

M. Patrick MONFORT

M. Francis VELAIN

M. Serge GOLDSTEIN-

DESROCHES

M. Jean-Paul HERTEMAN

Mme Agnès PAILLARD

M. Yannick BOURLES

Mme Josiane TACK

M. Christophe BLONDEL

M. Georges DEPEYROT

Sont absents :

M. Arnaud JULLIAN

Mme Anny CAZENAVE

Mme Hélène ROCHE (pouvoir à Mme Marie-Noëlle SEMERIA)

M. Olivier DELABROY (pouvoir à Mme Agnès PAILLARD)

Mme Anousheh KARVAR

Membres avec voix consultative et invités :

Voix consultative :

M. Christophe COUDROY

M. Philippe BAPTISTE

M. Jean-Claude PERREL

Mme Marie-Laure INISAN-

EHRET

Invités permanents :

M. Nicolas CASTOLDI

Mme Marie-Hélène BEAUVAIS

Mme Johanna MICHIELIN

Invités ponctuels :

M. Bernard ADANS

Mme Marie-Pierre

COMETS

M. Patrick NEDELLEC

Mme Joëlle RAGUIDEAU

Mme Ophélie ROBIN